

Admission

Afin de faciliter votre hospitalisation, nous vous proposons de préparer votre dossier à l'aide du formulaire de pré-admission qui est à disposition à l'accueil de la clinique. Le plus simple est de vous présenter à l'accueil de la clinique après votre consultation d'anesthésie pour le remplir sur place. En cas d'impossibilité :

1 - vous pouvez télécharger et remplir préalablement à cette démarche l'imprimé de pré-admission sur notre site www.cliniquesaintcharles.fr

2 - vous pouvez remplir le formulaire sur place ou l'adresser à la clinique avant votre entrée.

Une identité vérifiée = un risque médical évité → Votre identité est la clé de voûte de votre dossier

Dès que vous arrivez, présenter :

- Une carte d'identité, un passeport ou bien une carte de séjour.
- Pour les patients mineurs :
 - L'autorisation d'opérer doit être signée par les deux parents ainsi qu'une photocopie de leur pièce d'identité respective.
- Si vous êtes assuré(e) social(e) :
 - Votre carte vitale et l'attestation jointe ; ou votre prise en charge au titre de la complémentaire santé solidarité (CSS).
 - Une prise en charge de votre mutuelle précisant la nature des frais qu'elle couvre et à quelle hauteur (partiellement ou totalement).
- Si vous êtes affilié(e) au régime des travailleurs non-salariés :
 - Votre carte d'affiliation
- Si vous êtes victime d'un accident du travail :
 - La feuille d'accident du travail remise par votre employeur
 - Votre carte vitale
- Si votre intervention est soumise à une entente préalable de la caisse d'assurance maladie :
 - La feuille d'entente préalable
- Si vous ne relevez pas d'un régime de sécurité sociale, ou que votre intervention n'est pas couverte par la sécurité sociale, vous aurez à acquitter l'ensemble des frais occasionnés par l'intervention. Un devis vous sera délivré.
 - Un acompte vous sera demandé lors de votre admission.



Pour une bonne prise en charge, vous devez apporter tous les documents médicaux en votre possession :

- Lettre de votre médecin traitant
- Carte de groupe sanguin
- Radiographies, résultats d'analyses, électrocardiogramme...

Médicaments

Pour votre sécurité, si vous êtes en cours de traitement prescrit par votre médecin traitant, vous devez :

- Apporter l'ordonnance de prescription des traitements en cours à la consultation d'anesthésie et à votre entrée et en aviser les professionnels de santé.
- Pour les séjours de plus de 48h, il est prudent d'apporter vos traitements personnels dans leurs boîtes (et non pas dans un pilulier).

Précautions avant l'opération :

Tabagisme :

Le tabagisme est à l'origine de nombreuses complications (troubles de la vascularisation, retard de cicatrisation, infection, troubles respiratoires). L'interruption du tabac 6 à 4 semaines avant et après votre intervention limite considérablement ces risques.

Alcool :

L'alcool diminue également les résistances de votre organisme aux infections.

Jeûne :

Il est important de respecter les consignes de jeûne de l'anesthésiste le jour de votre intervention, vous trouverez cette information sur la feuille « Département d'anesthésie réanimation ».